

DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL (Haute-Vienne)

Nombre de Conseillers  
en exercice : 22  
Présents : 17  
Votants : 21

L'an deux mil dix-neuf, le 2 décembre, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Louis NOUHAUD.

Date de convocation du Conseil Municipal : 18 novembre 2019  
PRESENTS : Mme ASTIER Martine, M. BOURDOLLE Philippe, Mme CAILLAUD-FROMHOLZ Brigitte, Mme DUGUET Nicole, Mme GOUMLLOU Agnès, M. JANICOT Philippe, Mme LALEU Marie-Laure, Mme MAURIN Marie-Hélène, M. MERILLOU Stéphane, M. NOUHAUD Jean-Louis, Mme PELMOINE Agnès, Mme PERRIER Sylvie, M. SAUVAGNAC Bernard, Mme SAZERAT Sandrine, M. SCHOENDORFF Frédéric, M. VINCENT François, M. ZBORALA Bernard.

Affiché le : 05/12/2019

ABSENTS : M. AUROY Olivier, Mme DEBAYLE Michèle (Pouvoir à Mme DUGUET Nicole), M. DOUDARD Christian (Pouvoir à M. JANICOT Philippe), M. EJNER Pascal (Pouvoir à Mme LALEU Marie-Laure), M. VIANELLO Pascal (Pouvoir à M. SAUVAGNAC Bernard).

Secrétaire de séance : Mme DUGUET Nicole

## 2. RESULTAT DE CONSULTATION : ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE CONCERNANT LES TRANSPORTS SCOLAIRES ET LES TRANSPORTS DE L'ALSH

Monsieur le Maire indique qu'il a lancé une consultation pour le transport d'enfants par autocars des élèves de l'école de Boisseuil autres que les transports scolaires gérés par Limoges Métropole, ainsi que le transport d'enfants lié aux activités dans le cadre de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement. Cet accord-cadre à bons de commande sera conclu pour une période initiale d'un an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, avec trois tacites reconductions possibles d'une durée d'un an chacune.

A l'issue de cette consultation, 3 offres ont été remises par des entreprises et étudiées.

L'offre la plus avantageuse économiquement est celle de l'entreprise EUROP VOYAGES.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide de donner au Maire l'autorisation de signer cet accord-cadre à bons de commande avec l'entreprise SARL EUROP VOYAGES 87 – 28 avenue Adrien Pressemane – 87350 PANAZOL.**

VOTE 21	POUR 21	CONTRE 0	ABSTENTION 0
---------	---------	----------	--------------

Fait et délibéré en Mairie  
Les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures  
*Le Maire*  
**Jean-Louis NOUHAUD**

